

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Centre de Recherche en Technologies Industrielles « CRTI »

Numéro d'identification fiscale : 408020001101035

Avis de Consultation

N° 09/CRTI/2018 du 27/11/2018

pour la police d'assurance multirisque du patrimoine mobile, immobile et de la responsabilité civile ainsi que l'assurance du parc automobile du CRTI et de sa plateforme technologique

Conformément aux dispositions des articles 13 et 14 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; Le Centre de Recherche en Technologies Industrielles « CRTI » lance un avis de consultation pour le choix d'une le choix d'une société d'assurances pour la police d'assurance multirisque du patrimoine mobile, immobile et de la responsabilité civile ainsi que l'assurance du parc automobile du CRTI et de sa plateforme technologique

Les sociétés d'assurances qui seraient intéressées par le présent avis de consultation peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, et ce, à l'adresse suivante :

Centre de Recherche en Technologies Industrielles « CRTI »

Secrétariat Général, 3^{ème} Etage

Route de Dély Ibrahim (en face du Centre Commercial El-Qods) – Chéraga – Alger –

Le délai de préparation et de dépôt des offres est fixé à **Douze (12) jours** à compter de la date du présent avis de consultation, soit du 27/11/2018 au 09/12/2018 à 12h00.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le même jour à 14h00 en présence des soumissionnaires concernés à l'adresse suivante :

Centre de Recherche en Technologies Industrielles « CRTI »

Salle de Réunion

Route de Dély Ibrahim (en face du Centre Commercial El-Qods) – Chéraga – Alger –

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de **trente (30) jours**.

Le présent avis de consultation est publié sur le site web du CRTI : www.crti.dz